

### **Nouveau décret : une menace certaine pour le sport moto**

« Un décret concernant l'environnement est actuellement en cours de préparation.

Il prévoit, pour chaque manifestation sportive, une enquête de nuisances, non seulement sonores mais ayant trait aux conséquences directes et indirectes de la manifestation sur la faune et la flore...

On connaît le coût d'une telle enquête (environ 10.000 euros) et il est évident qu'une telle obligation sonnerait le glas de toutes les petites organisations incapables financièrement d'assumer une telle charge.

J'ai pris contact avec Nathalie Kosciusko-Morizet, la Secrétaire d'Etat auprès du Ministre de l'Ecologie afin de lui faire part de nos inquiétudes. Je pense qu'elle a compris notre message et que ce décret qui aurait pour effet évident de développer certaines pratiques sauvages et donc incontrôlées sera revu pour devenir acceptable. »